

COMMUNE
DE
LESPIGNAN
34710

DÉLIBÉRATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL

(1) ~~DU CONSEIL D'ADMINISTRATION~~ ~~DU COMITÉ~~

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

Nombre de membres en exercice **23**
 Nombre de membres présents .. **14**
 Nombre de suffrages exprimés .. **19**
 VOTES : Contre Pour
 Date de convocation : **25/03/2024**

Séance du **8 Août 2024** à **18** heures **30**

D-2024-04-08-016

Le **2^e** Conseil Municipal réuni sous la présidence de M^{me} **Géraldine ESCANDE, 1^{ère} Adj^e** déléguant sur le compte administratif de l'exercice **2023** dressé par M. **Jean-François GUIBERT** (3), **Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés			557 204 07	519 381 82		519 381 82	557 204 07
Opérations de l'exercice	2 443 635 28 3	047 413 26 1	655 147 77 1	779 370 23 4	098 783 05 4	826 783 49	
TOTAUX	2 443 635 28 3	604 617 33 2	174 529 59 2	779 370 23 4	164 875 383 987 56		
Résultats de clôture			1 160 982 05	395 159 36			765 822 69
Restes à réaliser				57 786 89	386 322 70	57 786 89	386 322 70
TOTAUX CUMULÉS			1 160 982 05	452 946 25	386 322 70	57 786 89	1 152 145 59
RÉSULTATS DÉFINITIFS			1 160 982 05	66 623 35			1 094 358 70

COMPTE ANNEXE POUR

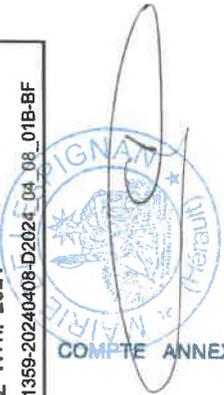
Résultats reportés							
Opérations de l'exercice							
TOTAUX							
Résultats de clôture							
Restes à réaliser							
TOTAUX CUMULÉS							
RÉSULTATS DÉFINITIFS							

- (1) Rayer les mentions inutiles.
 (2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
 (3) Maire ou Président.
 (4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12 AVR. 2024
 ID : 034-213401359-20240408-D2024_04_08_01B-BF



Envoyé en préfecture le 12/04/2024
 Reçu en préfecture le 12/04/2024
 Publié le 12 AVR. 2024
 ID : 034-213401359-20240408-D2024_04_08_01B-BF



LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les Indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5°

Ont signé au registre des délibérations : MM. G. ESCANDAT, B. GUERRIERI, F. ORSINOS, Y. RANIERE, M. P. NUWER, P. VIDAL, D. DOUTIER, R. COUSIN, N. CHOUET, M. GOTH, A. TONASO, P. GARRETTA, T. CELINA, N. VAUDIN, M. AQUILA, L. GINENO, J. RIFFE, L. ALBERT, A. FOSTER.

Pour expédition conforme,
 Le Président,

Cachet

(Handwritten signatures and stamps)